ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

4e CIRCONSCRIPTION DU VAR

Toussaint MERLE

candidat titulaire du Parti Communiste Français, pour l'Union des Forces de Gauche et Démocratiques

Danielle COLONNA

remplaçant éventuel

UN PROBLÈME domine les élections législatives

☛ Battre le pouvoir gaulliste, **le pouvoir personnel** au service exclusif des monopoles.

☛ Le remplacer par une **démocratie véritable** au service du peuple, au service de l'intérêt national.

NOUS CONDAMNONS:

- Le pouvoir gaulliste avec autant de vigueur que, **seuls**, nous le condamnions en 1958.
- La Ve République où un homme décide de tout, en dehors du Gouvernement et du Parlement.
- Un régime qui dépend d'un seul homme, âgé de surcroît. C'est un régime précaire.
- La domination de l'Etat par les Monopoles qui accaparent les richesses du pays.
- Les salaires insuffisants, les prix élevés, les loyers excessifs, les impôts accablants.
- Les travailleurs ne profitent pas des progrès scientifiques et techniques.
- Les travailleurs de la terre et de la mer sont les victimes du gaullisme dans le domaine de la production et des prix.
- Les crédits sont insuffisants pour les besoins vitaux du pays sacrifiés à la force de frappe atomique, ruineuse et dangereuse.
- Les conseils municipaux ne peuvent plus gérer leur commune.
- Le refus par le gouvernement d'indemniser les biens perdus par les rapatriés.
- Les oppositions de la marine nationale dans les zones touristiques et industrielles.

NOUS PROPOSONS:

- Un programme réaliste et novateur, de Progrès social, de Démocratie, de Paix.
- L'abrogation des dispositions de la constitution qui établit le pouvoir personnel.
- La stabilité gouvernementale assurée par l'accord constant entre la politique de gouvernement et la volonté populaire.
- La nationalisation des monopoles des secteurs-clés de l'industrie et les grandes banques d'affaires.
- Le relèvement des salaires, traitements et pensions ; la construction de 600.000 logements par an, dont 300.000 H.L.M. ; une réforme démocratique de la fiscalité.
- La réduction hebdomadaire du temps de travail sans diminution de salaires ; l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes, à 55 ans pour les femmes.
- L'aide de la coopération agricole dans tous les domaines et une juste rémunération de travail paysan,
  et des mesures identiques pour les pêcheurs.
- 1/4 du Budget à l'Education Nationale, la prolongation de la scolarité jusqu'à 18 ans, une formation professionnelle pour tous les jeunes, l'équipement sportif,
  la réduction du service militaire à 1 an.
- Une réforme des finances locales par la suppression des centimes additionnels.
- Une indemnisation progressive et la création d'une commission spéciale pour l'étude de ce problème important.
- La libre utilisation des terrains soumis à ces sujétions archaïques.